

Renvoi au comité des Secours de l'adresse des autorités constituées et de la société de Valenciennes (Nord), lors de la séance du 13 vendémiaire an III (4 octobre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Renvoi au comité des Secours de l'adresse des autorités constituées et de la société de Valenciennes (Nord), lors de la séance du 13 vendémiaire an III (4 octobre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCVIII - Du 3 vendémiaire au 17 vendémiaire an III (24 septembre au 8 octobre 1794) Paris : CNRS éditions, 1994. pp. 277-278;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1994_num_98_1_17012_t1_0277_0000_5

Fichier pdf généré le 07/10/2019

tion que, pendant que les législateurs établissent les droits de la justice sur les débris des factions sanguinaires, pendant que nos braves armées anéantissent les despotes du continent, les vrais amis de la patrie s'efforcent d'assurer le triomphe de la liberté sur les tyrans d'outre-mer. Cette société s'est empressée de concourir, par ses offrandes, à la construction d'un vaisseau de ligne, voté par le département de la Seine-Inférieure; elle a versé dans la caisse du district la somme de 812 L 15 s. : cette somme, dit-elle, est modique, mais elle n'est que le prélude des offrandes que vont faire à la patrie les citoyens de la commune de Cany. Cette société termine par inviter la Convention à rester à son poste jusqu'à ce qu'elle ait parfaitement consolidé la souveraineté et le bonheur du peuple.

Mention honorable, insertion au bulletin (39).

[La société populaire et républicaine de Cany à la Convention nationale, le 24 fructidor an II] (40)

Citoyens représentants,

Pendant que vous établissiez les droits de la justice sur les débris des factions sanguinaires, pendant que nos braves armées anéantissent les despotes du continent, les vrais amis de la patrie s'efforcent d'assurer le triomphe de la Liberté sur les tyrans d'outremer, en couvrant l'océan d'un nombre extraordinaire de voiles, ainsy par ce concours de sagesse, de bravoure, et d'activité, la République française s'élèvera au-dessus de tous les gouvernements despotiques : devant elle disparaîtront les ombres hideuses des monstres qu'on appelle des Rois.

Pleine et forte de ces idées, les républicains composant la société populaire de Cany se sont empressés de concourir par leurs offrandes à la construction d'un vaisseau de ligne voté par le département de la Seine-Inférieur : nous avons versé dans la caisse du receveur de ce district une somme modique de 812 L 15 s. Nous laissons à ceux qui sont plus riches et plus nombreux que nous, le plaisir d'offrir davantage : du moins ils n'y auront pas mis plus d'empressement. La modique somme que nous déposons sur l'autel de la Patrie n'est que le prélude des offrandes que vont vous faire les citoyens et citoyennes de cette commune par l'organe de leurs magistrats. Puissent toutes les communes de la République concourir ainsy à l'entière liberté des mers.

Citoyens représentants, le grand vaisseau de la République vous est confié. Les torrents de l'intrigue et de la tyrannie cherchent depuis longtemps à l'ébranler : depuis longtemps il ré-

siste par votre vigilance aux flots de l'orgueil et de l'aristocratie. Souvenez vous que les bons pilotes ne doivent chercher le repos que quand le vaisseau est arrivé au port. Demeurez donc fermes à votre poste et là le vaisseau de la Patrie sera sauvé. Vive la Convention nationale. A bas les tyrans et la tyrannie.

Les sans-culottes composant la société républicaine de Cany, Paschal LEROUX, président, DARGENT, secrétaire.

29

Les administrateurs du district, la commission municipale, le comité révolutionnaire et la société populaire régénérée de Valenciennes [Nord], expriment à la Convention nationale leur reconnaissance, lui présentent l'hommage de leurs sentiments. Leur sol, devenu libre, s'embellit sous un ciel pur; et, vengé par l'effet de ses soins, le patriote attendri porte dans son cœur le souvenir précieux de sa sensibilité. Ils demandent que la Convention vienne au secours de l'infortune, en répandant sur leurs campagnes dévastées les effets de la munificence nationale, et en vivifiant le commerce et l'agriculture.

Mention honorable, insertion en entier au bulletin, et renvoi au comité des Secours publics (41).

Législateurs,

C'est de ce monument auguste dont les bases reposent sur votre sagesse et le bien de l'humanité, que la reconnaissance vient déposer au sein de la vertu l'hommage du sentiment, les signes odieux du fanatisme et de l'imposture. Dignes de représenter un peuple libre, vous avez su le maintenir à sa hauteur et préparer son triomphe, en trouvant dans votre énergie le frein qui a dompté l'orgueil des tyrans, et dans votre sollicitude, le gage assuré du bonheur de vos concitoyens. Déjà sentant tout le poids de son caractère, les rois orgueilleux tremblent à l'abri de leur trône; notre sol devenu libre, s'embellit sous un ciel plus pur, et vengé par l'effet de vos soins, le patriote attendri porte dans son cœur le souvenir précieux de votre sensibilité.

Oui, législateurs, cette commune intéressante par les dangers qu'elle a courus, par l'abandon où elle s'est trouvée, par l'état où elle est réduite, renferme une portion nombreuse de patriotes qui, pendant le bombardement sans exemple, ont dû combattre l'ennemi, en imposer aux traîtres, et retarder par une attitude fière et courageuse, la reddition de la place. Insensibles à leurs pertes, aux mauvais traitements des suppôts de la tyrannie, ils laissoient avec plaisir transpirer leur civisme, et n'ont pas

(39) P.-V., XLVI, 264-265. Bull., 18 vend. (suppl.); Gazette Fr., n° 1007.

(40) C 321, pl. 1340, p. 29.

(41) P.-V., XLVI, 265. Gazette Fr., n° 1007.

craint, à l'approche des Français, de manifester l'impatience de voler au devant de leurs frères, et le dessein de les seconder au moment du siège.

Les armées victorieuses de la République s'avançoient à peine, que l'esclave des despotes a senti que le cœur du Français étoit encore digne de vous : ils se livrent sans réserve à l'impulsion du patriotisme, il a fait entendre les noms chéris de la République et de la Convention ; les mains qu'un tyran odieux vouloit charger de chaînes, se sont élevées vers vous... les pleurs du sentiment ont coulé. Pères de la patrie, que n'étiez-vous témoins de ce spectacle touchant ! ils eussent volé dans vos bras ; vos cœurs sensibles auroient accueilli vos enfans, et la nature satisfaite auroit joui de son plus beau triomphe. Non, législateurs, jamais le désir de s'assimiler aux esclaves n'est venu souiller la pureté de ses intentions ; il a toujours été constant, et son cœur, en méprisant les lâches qui ont trahi la cause sacrée de la liberté, conservoit chèrement la mémoire des soutiens respectables de ses droits.

Périssent les traîtres ! c'est le cri de la justice ; protection à l'innocence, c'est le vœu de l'humanité ; c'est le vôtre, citoyens, c'est celui que le sentiment a gravé dans vos âmes. Heureux par vos soins, libres par votre courage ; que de droits à notre reconnaissance ! Jouissez, en venant au secours de l'infortuné, en répandant sur nos campagnes dévastées les effets de la magnificence nationale, en vivifiant le commerce et l'agriculture, du prix le plus flatteur pour la vertu ; vivez sans cesse pour elle, et comblez la mesure de vos bienfaits en conservant à la patrie, jusqu'à l'affermissement de son bonheur, des représentans dignes d'un peuple fait pour la liberté (42).

30

Les membres composant le comité de correspondance de la société populaire de Ferney-Voltaire [Ain] adressent à la Convention nationale copie d'une lettre que le citoyen Hollier a écrite de Paris à cette société, sous le timbre de la Convention : vous pourrez juger, disent-ils, par cette lettre, des formes diverses sous lesquelles se cache l'intrigue. Ils assurent que Boisset, qui y est calomnié, a fait triompher la cause du peuple, et a porté partout la joie et le bonheur.

Insertion au bulletin, et renvoi au comité de Salut public (43).

31

Les administrateurs du district de Loches, département d'Indre-et-Loire, don-

nent connoissance à la Convention nationale que, dans la dernière décade de fructidor, quatre-vingt-huit lots de biens d'émigrés, estimés 124 466 L, ont été vendus 265 705 L.

Insertion au bulletin et renvoi au comité des Finances, section des domaines(44).

32

L'agent national du district de Lusignan, département de la Vienne, prévient la Convention nationale que, dans la deuxième décade de fructidor, deux divisions de domaines des émigrés héritiers de Courcillon, estimées 3 400 L, ont été vendues 3 950 L ; et que dans la troisième décade du même mois, cinq divisions de domaines provenant de l'émigré Augustin Savatte-Lamothe, estimées 1 140 L et affermées 35 L, ont été vendues 5 995 L.

Insertion au bulletin, et renvoi au comité des Finances, section des domaines(45).

33

L'agent national du district de Saint-Dizier, département de la Haute-Marne, présente le tableau de 405 lots de biens d'émigrés vendus 540 751 L, lesquels avoient été estimés 293 618 L 2 s. 6 d.

Insertion au bulletin et renvoi au comité des Finances, section de l'aliénation(46).

34

L'agent national du district d'Ussel, département de la Corrèze, instruit la Convention nationale que les différens biens d'émigrés, adjugés pendant la dernière décade du mois fructidor, se portent à la somme de 91 455 L, quoiqu'ils n'aient été estimés que 19 700 L.

Insertion au bulletin, et renvoi au comité des Finances, section de l'aliénation(47).

35

La société populaire de Lorgues, district de Draguignan, département du Var, félicite la Convention nationale sur la sublime énergie avec laquelle elle a sauvé la patrie

(42) Bull., 14 vend. (suppl. 2)

(43) P.-V., XLVI, 265.

(44) P.-V., XLVI, 266. Bull., 24 vend. (suppl.).

(45) P.-V., XLVI, 266. Bull., 24 vend. (suppl.).

(46) P.-V., XLVI, 266. Bull., 24 vend. (suppl.).

(47) P.-V., XLVI, 266-267.